

Dettes du gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux, des municipalités et des corporations aux périodes indiquées

(Préparé par le bureau de la statistique, 20 avril 1936)

Dettes du gouvernement fédéral, 31 mars 1935.	\$2,846,110,958
Dettes garanties, 31 mars 1935 (sans compter les garanties, en vertu des lois de secours, de \$104,525,860)	1,136,355,501
Passif brut direct des provinces à la fin de l'année financière 1934.	1,541,469,837
Passif indirect des provinces, 1934.	231,138,055
Passif direct total des municipalités (moins fonds d'amortissement), 1933.	1,502,727,935
Dettes obligataires des chemins de fer de compagnies et autres, 1933-34*	2,033,176,481
Total.	\$9,290,978,767

*On a calculé en 1933 que la dette obligataire des chemins de fer et des compagnies était de \$3,668,000,000. En déduisant la dette garantie des chemins de fer et le montant des prêts et des avances dus au gouvernement fédéral en 1934, nous arrivons au chiffre de \$2,033,176,481.

M. TUCKER: L'espoir de rétablissement que conserve le Gouvernement est, semble-t-il, de voir l'industrie privée résorber le chômage et ce programme paraît être destiné à occuper les gens dans l'intervalle. Or j'observe ce que publient certains journaux, comme le font sans doute de temps à autre mes honorables collègues. Je vois que l'industrie du logement est une de celles qui devrait fournir beaucoup d'emploi au cours de l'année qui vient. Dans la ville de Toronto, d'après le rapport du lieutenant-gouverneur Bruce, il n'y a pas moins de 2,000 et peut-être plus de 3,000 logements insalubres, pleins de vermine et excessivement encombrés, qui constituent une véritable menace pour la santé et la morale de ceux qui les occupent. Si le travail reprenait assez bien et si les mariages retardés par la crise se réalisaient, il est probable que l'on serait à court de quelque 25,000 logements. Autrement dit, dans la ville de Toronto, il est possible, dès maintenant, de construire 25,000 logis.

Le *Saskatoon Star-Phoenix* du 4 avril fait dire au maire Pinder, de Saskatoon, que cette ville a dépensé \$209,000 en secours durant 1935, et ajoute ceci:

Son Honneur a dit aux personnes présentes que les logements faisaient grandement défaut dans la ville, et a fait ressortir à ces auditeurs que l'on aurait bien besoin d'élaborer un programme de construction qui tout en procurant du travail aux assistés fournirait de meilleures habitations.

Puis je vois cet article-ci dans l'édition du 3 avril dernier du *Star-Phoenix*, de Battleford-Nord:

Le maire W. M. Bowers a déclaré, ce matin, ce qui suit:

"Il y a un besoin urgent de cinquante petites maisons modernes si l'on veut retenir dans cette ville les gens dont Battleford-Nord est le centre d'affaires logique, mais qui sont obligés de vivre ailleurs par suite de l'insuffisance de logements".

Il y a une note à la fin de l'article disant que Yorkton annonce également une insuffisance de logements. Dans tout le dominion on manque d'habitations. Si, grâce à un vé-

[M. McGeer.]

ritable programme de construction, l'on pouvait, d'ici à un an ou deux, édifier les logis dont le pays a besoin, des milliers de gens qui chôment aujourd'hui se trouveraient employés, les ouvriers de la grosse industrie auraient plus d'ouvrage, et l'on améliorerait en même temps les conditions d'habitation qui sont actuellement honteuses dans certaines parties de plusieurs cités et villes.

Puisque ce besoin existe, ce grand besoin de logements, pourquoi l'initiative privée n'entretient-elle pas dans ce champ d'activité? On a parlé du programme de construction de logements en Angleterre où l'on a construit tant de maisons depuis quelques années et où tant de gens ont été réintégrés dans l'industrie par suite de ce programme de construction. Je crois qu'une des raisons de la réussite du programme de construction de logements entrepris en Angleterre, est que là-bas, le "dole" qui équivaut à notre secours aux chômeurs, relève en grande partie du gouvernement central, tandis qu'au Canada nous l'avons confié en grande partie aux municipalités. Le principal moyen par lequel les municipalités peuvent se procurer des fonds consiste à imposer la propriété foncière et immobilière. S'il faut que nous fassions retomber le fardeau principal de cette crise sur la propriété foncière et sur les améliorations à cette propriété, fardeau constitué par l'accroissement des charges d'intérêt, par l'augmentation des déboursés dus au chômage, et ainsi de suite, comment pouvons-nous espérer que l'industrie particulière placera ses fonds dans un programme de logement, puisque ces entreprises de construction pourront aboutir plus tard à la confiscation par suite des fardeaux trop lourds imposés aux municipalités? Telle est la situation que doit envisager le comité.

L'attitude que nous prenons, c'est que le problème actuel du chômage n'est que temporaire. A la bonne heure; s'il est temporaire, que le gouvernement fédéral, au moyen d'impôts qu'il a à sa disposition et qui ne portent pas sur les immeubles et la propriété foncière particulière, se charge du fardeau